



Au 31 mars 2010

L'historique

Carrefour Pour Elle, incorporé en octobre 1974, a ouvert ses portes le **6 janvier 1975** grâce à une subvention du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être d'Ottawa pour une recherche effectuée par une sociologue, en vue de prouver le bien fondé d'un tel projet. Ce projet-pilote a duré vingt-deux mois; par la suite il a été pris en charge par le Ministère des Affaires Sociales du Québec. À cette période, la congrégation des Sœurs du Bon-Conseil a offert gratuitement des locaux meublés pour une période d'une année. Carrefour pour Elle fut la première maison d'hébergement pour femmes violentées avec enfants au Québec. Thérèse D. Laplante, qui fut directrice de cette maison pendant seize années, en est la fondatrice.

C'est en 1983, que Maison Carrefour pour Elle fait l'acquisition du bâtiment et devient propriétaire.

Carrefour pour Elle est un organisme à but non lucratif. Ses revenus proviennent principalement d'une subvention annuelle pour sa mission globale de l'Agence de santé et services sociaux de la Montérégie, d'une subvention de l'Agence de la santé publique du Canada pour le programme Pacifix et d'un don de la Fondation Carrefour pour Elle.

La mission de Carrefour pour Elle est d'aider et d'héberger les femmes victimes de violence conjugale et en difficulté avec ou sans enfants.

L'approche de Carrefour pour Elle

Le féminisme est à la base de toutes nos interventions. Nous avons chacune notre formation, nos expériences professionnelles et personnelles qui viennent colorer notre pratique mais à la base notre approche se veut féministe.

Les intervenantes de Carrefour doivent être avant tout perçues par la résidante comme étant des femmes qui viennent en aide à d'autres femmes. L'intervenante de Carrefour est une accompagnatrice, une personne-ressource qui est en mesure d'intervenir auprès de la personne aidée en considérant son potentiel unique, sa capacité de briser le cycle de la violence à son rythme et son droit de choisir ses objectifs de changement dans son plan d'action .

Le but de l'intervention féministe est entre autres, de :

- Libérer les femmes de leur rôle traditionnel;
- Apprendre leurs droits et les faire valoir, tout en affirmant leurs besoins;
- Augmenter leur prise de pouvoir sur leur vie;
- Développer la solidarité entre les femmes;
- Favoriser le partage du vécu des femmes en les regroupant;
- Consolider leur estime de soi.

Les objectifs de Carrefour pour Elle sont de :

- Assurer une sécurité physique et un soutien émotionnel aux femmes et aux enfants hébergés;
- Aider les femmes et leurs enfants à développer davantage leur capacité de s'affirmer et à rompre avec leur vécu de violence dans une démarche de dévictimisation;
- Faire de la sensibilisation et prévention à la violence conjugale.

SERVICES OFFERTS

HÉBERGEMENT

Capacité d'hébergement

La maison est ouverte 24 heures par jour. En tout temps, il y a au moins un membre du personnel en place. Sa capacité d'hébergement est de 20 places au permis. Neuf chambres sont disponibles pour héberger à la fois, jusqu'à 10 femmes et 10 enfants ou plus selon les besoins. Plusieurs lits supplémentaires sont disponibles pour les urgences ou les familles nombreuses. Une seule famille à la fois occupe une chambre, quel que soit le nombre d'enfants et ceci, pour qu'ils aient un peu d'intimité. Puisque parfois les familles sont petites soit un à deux enfants, les 20 lits peuvent ne pas être tous occupés mais toutes les chambres sont prises.

Quant au séjour, il est d'un maximum de 3 mois. Habituellement, à l'intérieur de ce temps, les femmes réussissent pour la plupart à mener à terme leurs principales démarches soit la garde légale des enfants, la recherche d'un logement, etc. Elles peuvent aussi bénéficier de notre soutien par nos services externes.

(Pour les résidentes)

- accompagnement (à la cour, recherche de logement)
- gardiennage
- aide pour réorganisation matérielle

Chaque résidente a un suivi individuel avec une intervenante pour:

- l'aider à s'orienter, à regagner confiance en elle, à reprendre du pouvoir sur sa vie et à trouver des moyens pour sortir de cette violence
- la supporter dans ses démarches

(Pour les enfants)

Activités de groupe

- aider l'enfant à s'extérioriser et à parler de ce qu'il vit par le jeu, le dessin, le bricolage, les ateliers éducatifs et créatifs, etc.
- * Une salle de jeux est disponible pour les jeunes

Rencontres individuelles (enfants hébergés et ex-hébergés)

- travailler sur le vécu de l'enfant victime et témoin de violence à la maison, faciliter l'expression de ses sentiments
- faire de la prévention sur la violence (cycle de la violence et formes de violence), les abus sexuels, etc.
- travailler la relation mère-enfants

SERVICE EXTERNE

Écoute téléphonique

L'intervenante à l'accueil reçoit des appels d'aide à toute heure du jour et de la nuit, elle :

- évalue les besoins de la dame au moment de l'appel;
- l'informe sur ses droits et recours;
- l'informe des services que nous offrons;
- élabore avec elle un scénario de protection;
- la réfère, s'il y a lieu, à une ressource plus appropriée.

(Pour les femmes)

Thérapie brève individuelle avec ex-résidentes (10 semaines)

- pour continuer à travailler sur elle-même
- pour qu'elle se solidifie à travers une démarche thérapeutique
- pour l'aider à reprendre du pouvoir sur sa vie

Groupe de soutien et de conscientisation avec ex-résidentes et aussi femmes de l'extérieur (10 semaines)

- briser l'isolement et mieux faire face à l'inconnu
- permettre aux femmes de mieux se connaître et de s'affirmer
- permettre de découvrir leur potentiel et de découvrir le pouvoir qu'elles ont sur leur vie
- permettre de changer les attitudes et les croyances qu'elles ont et qui les limitent
- * thèmes abordés : la victimisation, les conséquences de la violence, l'estime de soi...

Une rencontre individuelle (rencontre éclair) pour les femmes de l'extérieur

- permettre de clarifier sa situation de vie
- permettre de mieux connaître le cycle de la violence, les formes de violence
- permettre de connaître les ressources disponibles
- * Par la suite, il arrive qu'elle participe au suivi de groupe ou elle décide d'héberger

(Pour les enfants)

Le programme Pacifix a débuté le 1er avril 1995 et il est subventionné par le Programme d'Action Communautaire pour les Enfants (PACE). Il vise principalement à minimiser les effets de la violence sur les enfants témoins et victimes dans le but d'aider au développement d'un climat familial mieux adapté à leurs besoins. Nous intervenons avec les enfants, la mère et le père (lorsque celui-ci consent à entreprendre une démarche thérapeutique). Ce projet est pour les enfants dont la mère a bénéficié des services de Carrefour.

- intervention individuelle, de groupe, parent-enfant et familiale

FORMATION – CONCERTATION - SENSIBILISATION À LA VIOLENCE CONJUGALE

Des ateliers de sensibilisation à la violence conjugale sont offerts pour les intervenants et intervenantes du milieu, les groupes de femmes et les associations diverses ainsi que pour les jeunes dans les écoles ou autres.

Des formations sur la violence conjugale d'une demi-journée ou une journée complète sont aussi offertes aux intervenants et intervenantes du milieu.

AUTRES

Protocoles de références entre les organismes

Le premier protocole de références d'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale a débuté le 3 octobre 1993 soit celui du territoire de l'arrondissement Vieux-Longueuil. Le deuxième protocole qui a été signé en juin 2000, est celui avec Carrefour pour Elle et d'autres organismes du territoire du CLSC des Seigneuries.

Ces protocoles de références fonctionnent ainsi : lorsque les policiers sont appelés pour une situation de violence conjugale, ils demandent à la femme victime de violence de signer un formulaire qui les autorise à transmettre à notre maison d'hébergement les renseignements la concernant. Nous communiquons avec la femme dès la réception du formulaire (par télécopieur) ou selon les heures indiquées. Nous lui parlons entre autres, des services offerts à Carrefour pour Elle. C'est habituellement l'intervenante à l'accueil qui communique avec elle ou celle au service externe.

Au tout début, nous avons une Table de concertation pour chacun des protocoles où nous discutons principalement du suivi de ces protocoles de références. En octobre 2006, il y a eu une fusion des deux Tables puisque plusieurs mêmes partenaires se retrouvaient aux deux endroits regroupant ainsi les partenaires du CSSS Pierre-Boucher. En mai 2007, ce sont les partenaires du secteur du CSSS Champlain qui se sont joints à cette Table devenant ainsi la «Table de concertation en matière de violence conjugale pour le territoire du CSSS Pierre-Boucher et du CSSS Champlain».

En avril 2009, La Traversée (ressource en agression sexuelle auprès des femmes et des adolescentes) s'est jointe à notre Table qui porte maintenant le nom de «**Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles pour le territoire du CSSS Pierre-Boucher et du CSSS Champlain**». Un volet agression sexuelle a donc été ajouté à celui de violence conjugale.

Outre les organismes de première ligne soit la Police de Longueuil, la Régie de Police Richelieu St-Laurent, Carrefour pour Elle et le Pavillon Marguerite-de-Champlain, les organismes qui agissent en deuxième ligne et qui font partie de cette Table sont : CSSS Pierre-Boucher, CSSS Champlain, CAVAC Montérégie, DPJ Longueuil, Procureur de la Couronne, Hôpital Charles-Lemoyne, Entre Ailes Ste-Julie, Vie Nous V'Elles, Contact'L de Varennes, La Traversée, Entraide pour hommes Beloeil/Longueuil.

➤ **Statistiques Protocoles de références : territoire Police de Longueuil**

Au total, 112 références ont été faites par les policiers.

➤ **Statistiques Protocoles de références : territoire Régie Police Richelieu/St-Laurent**

Au total, 18 références ont été faites par les policiers.

Programme SAUVER

Le programme SAUVER : Système d'Assistance Urgente aux Victimes En Réaction contre la violence conjugale a été lancé le 31 janvier 1996, sous le parrainage d'ADT Canada Inc. (principal fournisseur de systèmes de sécurité électronique commerciaux et résidentiels au Canada). Longueuil était la 21^e municipalité au Canada à en bénéficier. Ce programme a été mis au point pour faciliter la protection des femmes qui courent des risques élevés sur le plan de la violence conjugale.

Le service de police de Longueuil et Carrefour pour Elle, qui assure la coordination du programme, se chargent de sélectionner les candidates qui sont soit des ex-résidentes ou des femmes connues par la ressource ou par des intervenants du secteur. ADT fournit gratuitement un système d'alarme portatif à domicile. Les femmes en danger n'ont qu'à appuyer sur le déclencheur silencieux du système pour avertir ADT et ADT prévient alors la police de Longueuil. Le service de police accorde la priorité à ces appels.

Depuis quatre années, les villes qui sont demeurées fusionnées, St-Hubert, Greenfield-Park et Ville Lemoyne (qui fait maintenant partie de l'arrondissement Vieux-Longueuil), peuvent tout comme l'arrondissement du Vieux-Longueuil, bénéficier du programme SAUVER puisque l'adresse des participantes est Longueuil.

Depuis 1996, 47 femmes ont eu accès au programme. Présentement, 3 femmes victimes de violence conjugale bénéficient du programme SAUVER.

STATISTIQUES : Pour le service Hébergement Carrefour pour Elle

Depuis **35 ans** :

- **Près de 193 800 demandes de services de toutes natures auprès des femmes**, pour de l'hébergement, des consultations téléphoniques à des moments de crise, de l'écoute, des demandes d'information, des rencontres, des suivis en individuel et en groupe.
- **13 477 personnes hébergées** dont **6 346 femmes** et **7 131 enfants**

1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 :

Pour la dernière année **108 femmes** et **104 enfants** ont été hébergés.

- Taux d'**occupation** moyen : **82%**

Taux d'occupation \ mois

Avril: 104 %	Mai: 104 %	Juin: 100 %
Juillet: 54 %	Août: 82 %	Septembre: 88 %
Octobre: 52 %	Novembre: 80 %	Décembre: 85 %
Janvier: 75 %	Février: 70 %	Mars: 84 %

- Présence moyenne par jour sur une capacité de 20: **16 personnes**
- Durée moyenne du séjour: **28 jours**

Moyenne des jours d'hébergement

11 jours et moins: **40%**

12 à 30 jours: **29%**

31 jours à 60 jours: **16%**

61 jour et plus : **15%**

Âge des enfants

- **48%** ont 5 ans et moins
- **41%** ont entre 6 et 12 ans
- **11%** ont entre 13 et 17 ans

Âge des résidentes

- **31%** ont entre 18 et 30 ans
- **60%** ont entre 31 et 50 ans
- **4%** ont entre 51 et 60 ans
- **5%** ont 61 ans et +

Femmes hébergées sans enfants : **25%**

Femmes hébergées sans ses enfants : **19%**

Femmes hébergées avec enfants : **56%**

- avec 1 enfant : **23%**
- avec 2 enfants : **27%**
- avec 3 enfants et plus : **6%**

Dernier lieu de résidence

- **35%** des résidentes proviennent de l'arrondissement Vieux-Longueuil (incluant ville Lemoyne)
- **18%** autres arrondissements de la ville de Longueuil (St-Hubert et Greenfiel-Park)
- **7%** autres villes de l'agglomération de Longueuil (Boucherville, St-Bruno, St-Lambert, Brossard)
- **19%** ailleurs en Montérégie
- **9%** Montréal
- **6%** ailleurs au Québec
- **3%** autre provinces au Canada
- **1%** autres pays
- **2%** origine inconnue

Origine des femmes

- québécoise : **80%**
- autres provinces : **2%**
- pays étranger : **18%**

Scolarité de la femme

- élémentaire : **2%**
- secondaire : **49%**
- collégial : **20%**
- universitaire : **9%**
- non indiquée : **20%**

Années de vie commune avec leur conjoint

- **15%** vivaient ensemble depuis moins de 1 an
- **17%** depuis 1 à 3 ans
- **15%** depuis 3 à 6 ans
- **12%** depuis 6 ans à 11 ans
- **11%** depuis 11 ans à 21 ans
- **8%** depuis 21 ans et plus
- **22%** ne s'applique pas ou inconnu

Source de revenus (à l'arrivée)

- revenu du conjoint : **24%**
- salaire personnel : **28%**
- prêts et bourses : **1%**
- sécurité du revenu : **32%**
- assurance-emploi : **4%**
- pension alimentaire : **3%**
- pension de retraite : **1%**
- autres ou inconnu : **7%**

Statut de la femme (à l'admission)

- citoyenne canadienne : **89%**
- immigrante reçue : **6%**
- parrainée : **2%**
- en attente ou sans statut : **3%**

Revenu familial (à l'arrivée)

- moins de 10 000\$: **17%**
- 10 000\$ à 19 999\$: **21%**
- 20 000\$ à 29 999\$: **10%**
- 30 000\$ à 49 999\$: **19%**
- 50 000\$ et plus : **11%**
- non disponible : **22%**

✓ **À l'arrivée, 28% des femmes vivaient de leur salaire personnel ; 65% des femmes étaient sans emploi dont 32% d'entre-elles étaient sur la sécurité du revenu.**

✓ **À leur départ de la maison d'hébergement, 22% des femmes vivaient de leur salaire personnel et 42% étaient sur la sécurité du revenu.**

✓ **Après leur hébergement, 18% des femmes sont retournées avec leur conjoint pour un nouvel essai.**

Références

- CSSS : **10%**
- Services médicaux : **4%**
- Services juridiques : **1%**
- Sécurité du revenu : **0%**
- Protection de la jeunesse : **2%**

- S.O.S. Violence conjugale: **14%**
- elle-même et ex-résidentes: **19%**
- Ressources d'hébergement et communautaires: **19%**
- Police: **17%**
- autres: **14%**

Sur les 108 femmes hébergées, **97% ont déclaré avoir vécu de la violence.**

3% ont hébergé pour des difficultés autres que la violence. Toutefois elles avaient pour la plupart vécu de la violence à une certaine période dans leur vie.

De ces femmes victimes de violence conjugale, **34% ont fait appel à la police et 31% ont déposé une plainte.** Il est souvent très difficile pour la femme de porter plainte contre son conjoint. Nous lui mentionnons que c'est une protection pour elle et ses enfants et une façon aussi de responsabiliser son conjoint face à sa violence. Mais, malgré tout, les raisons sont parfois nombreuses pour une non dénonciation de sa part et nous devons la respecter dans son choix.

Selon l'information fournie à l'arrivée, 18% des conjoints possédaient une arme à feu.

- Dans 57% des cas, le conjoint ou l'ex-conjoint avait aussi un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie et 5% avec le jeu compulsif.
- Dans 90% des cas, la violence était subie par le conjoint actuel.
- Selon les données recueillies par les mères concernant les **104 enfants hébergés, 79% avaient vécu un abus.**
 - Dans les types d'abus vécus par les enfants :
 - 33% étaient des abus physiques et de la négligence
 - 1% des abus sexuels
 - 71% de la violence psychologique et verbale
 - 87% des enfants avaient été témoins de la violence vécue par la mère
- Dans 27% des cas, il y avait eu un signalement fait à la DPJ.

Accompagnement à la cour et autres

L'intervenante à la concertation et sensibilisation a fait plusieurs accompagnements à la cour tant au civil qu'au criminel. Occasionnellement, selon leurs disponibilités, les intervenantes au suivi à l'hébergement accompagnent les résidentes et ex-résidentes lorsqu'elles ont besoin d'une aide particulière.

Au total, il y a eu **32 accompagnements** auprès des femmes dont **25 à la cour et 7 pour d'autres accompagnements** soit chez leur avocat(e), à l'aide sociale, pour la recherche d'un logement, etc.

Plusieurs demandes pour des accompagnements pour le criminel sont référées au CAVAC Montérégie.

LE PERSONNEL DE CARREFOUR POUR ELLE au 31 mars 2010 :

Total = 23 employées

12 intervenantes à l'accueil

 Jour - soir - nuit - fin de semaine

 (Temps plein, temps partiel et pour remplacement)

5 intervenantes au suivi (temps plein ou temps partiel)

 ➤ (2 pour suivi femmes hébergées; 1 pour suivi externe femmes; 1 pour suivi enfants hébergés et ex-hébergés; 1 pour suivi externe parents/enfants)

1 intervenante à la formation - concertation - sensibilisation à la violence conjugale (temps plein)

1 éducatrice auprès des enfants à notre salle de jeux (temps plein)

1 responsable de l'entretien, les achats, les réparations, etc. pour la maison (temps partiel)

1 adjointe administrative (temps plein)

1 coordonnatrice à la Fondation (temps plein)

1 directrice (temps plein)

***Temps plein = 28 heures et plus par semaine**